MANUEL D'UTILISATEUR

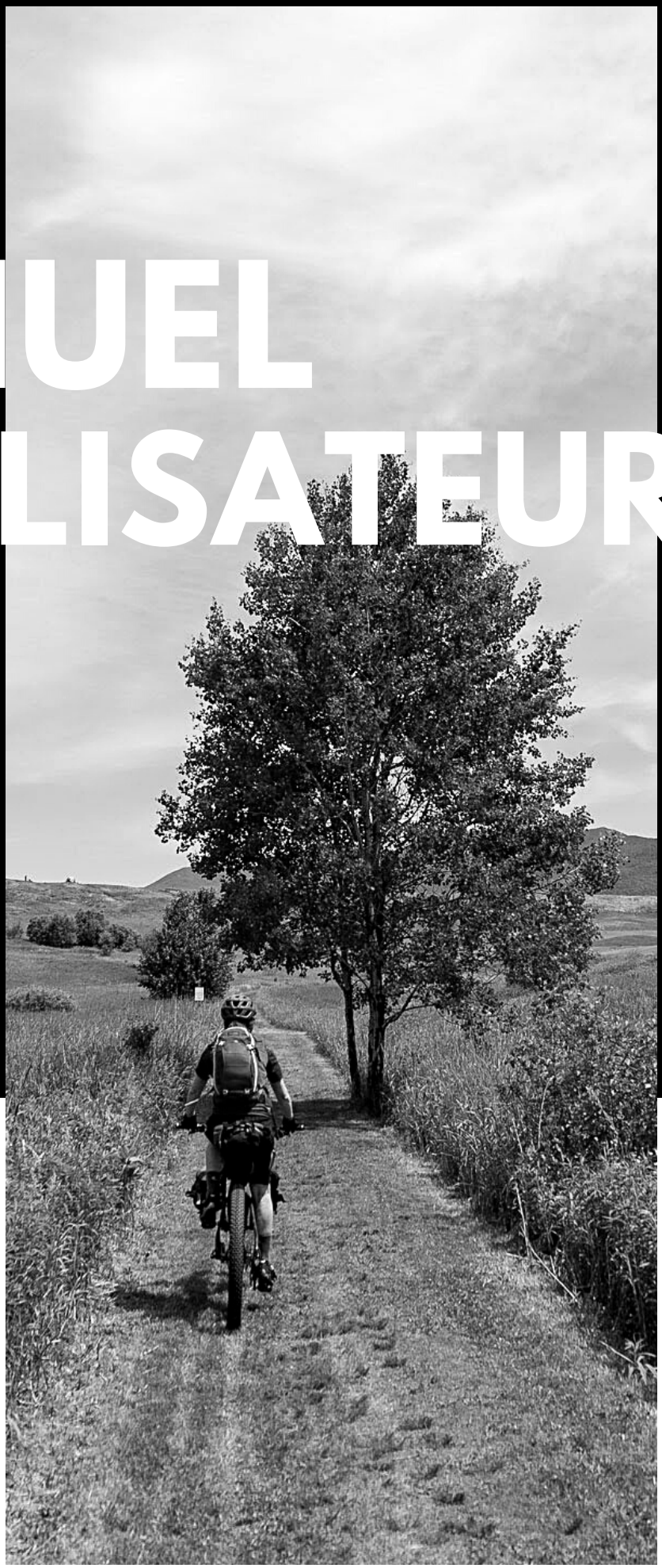

PANORAMA

INTRODUCTION

Votre confiance mérite toute notre reconnaissance. Merci profondément.

Cet achat contribue à mettre en valeur une petite entreprise indépendante Québécoise, fondée par des passionnés de plein air, tout comme vous.

Nous mettons tout notre cœur dans les produits que nous créons. Notre équipe est confiante que ce que vous venez de recevoir vous accompagnera lors d'aventures épiques, et ce, pour de nombreuses années à venir.

Alors, mettez votre nouveau matériel à l'épreuve et laissez-nous savoir s'il est à la hauteur de vos attentes.

On se revoit dans le bois!!

Simon & Eric

CO-FONDATEURS DE
PANORAMA CYCLES

ENREGISTREMENT

Ce manuel contient des informations générales concernant le vélo que vous venez d'acheter. Pour connaître les spécifications techniques du cadre, veuillez vous référer à notre site web. De plus, veuillez vous référer aux manuels spécifiques des composantes disponibles auprès des différents manufacturiers pour toutes informations et garanties concernant celle-ci.

Prenez un moment pour écrire le numéro de série de votre vélo et gardez celui-ci en lieu sûr. Aussi, si votre vélo a été acheté par l'entremise d'un de nos détaillants, svp, faites-nous parvenir par courriel une preuve d'achat ainsi que vos coordonnées afin d'enregistrer votre vélo. Ceci aidera le processus dans le cas où vous devriez faire une demande de garantie.

MISE EN GARDE

Vous le savez, faire du vélo est une activité qui comporte des risques. Portez toujours votre casque!

Votre vélo devrait être assemblé et entretenu par un technicien professionnel. Veuillez toujours respecter les couples de serrages pour les différents boulons et vis du vélo. Ces instructions, spécifiques au modèle du vélo acheté, sont indiquées dans un feuillet qui est fourni avec le vélo. Vérifiez périodiquement le couple, et ajustez au besoin.

Toujours procéder à une inspection avant chaque sortie pour s'assurer que le vélo et ses composantes sont en bon état. Une chute à vélo ou un usage non adéquat de celui-ci peuvent entraîner des bris ou de la fatigue de certaines composantes. La fatigue mécanique de certaines pièces peut résulter en un bris soudain pouvant causer une chute entrainant des blessures et même la mort.

Respectez l'insertion minimale de la tige de selle (indiquée sur celle-ci) dans le cadre. Contrevenir à cette indication peut causer un bris pouvant entrainer une chute provoquant des blessures et même la mort.

Ne jamais modifier votre vélo. Un vélo ou une composante modifiée de manière non adéquate peut causer une chute entrainant des blessures et même la mort.

ENTRETIEN & INSPECTION

Garder votre vélo propre est un bon moyen d'éviter l'usure prématurée de celui-ci. La poussière et la saleté peuvent user les composantes mécaniques mobiles et égratigner les surfaces extérieures du cadre. À cet effet, nous recommandons l'utilisation de pellicule adhésive protectrice transparente afin protéger la peinture de votre cadre, notamment si vous comptez attacher des sacs de transports, tel un sac de cadre, sur celui-ci.

Avant d'entreposer votre vélo, assurez-vous qu'il ait été bien rincé (spécialement si vous avez roulé dans des environnements salin ou très sale), et asséchez-le en profondeur. Entreposer votre vélo dans un milieu sec, à l'abri des intempéries. Dans le cas d'un cadre de vélo en acier, il est fortement suggéré d'effectuer un traitement anticorrosion à l'intérieur de celui-ci à l'aide de produit conçu à cet effet tel que Problem Solver Frame Saver ou JP Weigle Frame Saver.

Appliquer une couche de graisse aux surfaces internes accessibles du cadre, soit à la tige de selle, au boitier de pédalier et au tube de direction. Effectuer le même traitement pour les axes de roues, alors qu'une fine couche de graisse devrait y être appliquée. Retirer fréquemment la tige de selle pour réappliquer de la graisse afin que celle-ci ne saisisse pas dans le cadre.

Avant chaque utilisation, inspecter le cadre pour tout signe apparent de défaillances. Contacter votre détaillant ou nous contacter directement pour toutes observations qui pourraient semer des doutes.

GARANTIE

Tous les vélos Panorama Cycles sont couverts par notre Garantie Panorama Cycles.

Nous développons nos produits avec un très grand souci du détail. Si, pour quelque raison que ce soit, vous n'êtes pas satisfait de votre achat, contactez-nous par courriel : info@panoramacycles.com.

Nous offrons cinq (5) ans de garantie contre les défauts de fabrication touchants le cadre et la fourche des vélos Panorama Cycles, à compter de la date d'achat. La garantie des composantes est limitée à la garantie offerte par son manufacturier.

La Garantie Panorama Cycles ne couvre pas :

- l'usure normale au cadre et de la fourche, les dommages cosmétiques (ex : égratignures) ;
- la dégradation normale des pièces ;
- les dommages liés à l'utilisation incorrecte, la négligence (manque d'entretien), la corrosion, les chutes, les accidents ou la surcharge de poids ;
- les vélos dont le cadre ou la fourche ont étés modifiés de manière non autorisée par Panorama Cycles ;
- les pièces ou composantes n'étant pas d'origine ayant été installée par l'utilisateur ;
- les dommages causés par les sauts ou tout autre dommage pouvant être jugé être la conséquence d'un usage inapproprié ;
- les dommages causés par un assemblage inapproprié n'ayant pas été effectué par un technicien professionnel

GARANTIE

La garantie ne couvre pas les coûts connexes tels le démontage/remontage et le transport. Le démontage doit être effectué par un technicien professionnel.

Nous nous réservons le droit de réparer les cadres et fourches défectueux ou de les remplacer avec un modèle équivalent.

La Garantie Panorama Cycles n'est pas transmissible en cas de revente par l'acheteur. Veuillez-vous référer à notre site web pour plus d'information : https://www.panoramacycles.com/fr/politique-relative-a-la-vie-privee-et-aux-pourriels/